

COMMUNE DE LOCMALO

NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL 09.10.2024

Date de convocation : L'an deux mille vingt-quatre,
12/09/2024 Le neuf octobre à vingt heures

Nombre de conseillers : Le Conseil Municipal de la Commune de LOCMALO,
En exercice : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur
Jean-Charles LOHÉ.

Présents :

Votants :

Conseillers présents :

NOM Prénom	PRÉSENT	ABSENT	POUVOIR
LOHÉ Jean-Charles			
DROUAL Christine			
LE ROCH Lucette			
GAUTIER Joël		x	Pouvoir à POTHIER Delphine
LE TADIC Jérôme			
POTHIER Delphine			
AUDIC Aurélien			
LE CUNFF Carine			
LOMBARD Chrystel			
ROBERT Christine		x	Pouvoir à LE ROCH Lucette
VAN DER KRIEKEN Gwendolyn			
LE DOUJET Sandra		x	
BOISBOUVIER Cédric			
VAUGEOIS Sandrine		x	Pouvoir à Christine DROUAL
LE MANACH Dominique			

DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme LE TADIC

Roulement des secrétaires de séance.

Délibération n°2024-73**APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 19 septembre 2024 ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

DECISIONS DU MAIRE**Délibération n°2024-74****COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE
EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre des délégations que le Conseil municipal lui a consenties par délibérations n°25-2020 du 26 mai 2020 et n° 95-2023 du 26 octobre 2023, et des informations suivantes :

COMMANDE PUBLIQUE – DEVIS / AVENANTS VALIDÉS DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

Date	Entreprise - Prestataire	Objet de la commande	Montant TTC
25/09/2024	Point vert	devis buses (demande de prix)	318,55 €
03/10/2024	FransBonhomme	buses	819,53 €
03/10/2024	ENEDIS	Raccordement électrique	1405,16
07/10/2024	SBE DIRECT	Sacs scellées	200,83 €
11/09/2024	TOF AUTO	changement de pneu véhicule	205,4
03/10/2024	EBECOB	Mini sapin de Noël	499,01
07/10/2024	JC André	Hubot église	421,68

AUTRES INFORMATIONS :

- Monsieur le Maire informe que nous sommes actuellement en appel d'offre pour la construction de la MAM. La fin de cet appel d'offre est prévue le 11 octobre 2024.

041	231	Frais d'étude	1605.65	041	203	Opération d'ordre de transferts entre sections	1605.65
041	231	Frais d'étude	6960	041	203		6960
TOTAL			8565.65 €				8565.65 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal telle que détaillée ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Délibération n°2024-76

4/6

VOIRIES

Vu la rétrocession du département à la commune de Locmalo pour la rue des hortensias.

Afin de sécuriser les piétons et cyclistes, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un chaucidou sur la rue des hortensias et la rue des ajoncs (encore départementale) du croisement de la D1 jusque la croix de Carac.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise en place de l'aménagement chaucidou
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Ressources humaines

Délibération n°2024-77

5/7

REORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'ouverture de la future médiathèque et de la demande de l'école d'avoir du temps d'ATSEM complémentaire, une réorganisation des services est à prévoir. Dans cet objectif, l'agent concerné a été reçu et la demande lui a été faite pour une augmentation de son temps de travail. Cette demande de la commune correspond à la demande de l'agent concernant ses objectifs personnels et professionnels.

Ainsi cette délibération vise à approuver les modifications de temps de travail qui sont engendrés. Le tableau des emplois et des effectifs sera donc modifié de la façon suivante à compter du 01/12/2024 :

<u>SERVICE ENFANCE JEUNESSE</u>						
			<u>ACTUEL</u>		<u>PROJECTION</u>	
ATSEM	C	ATSEM principal de 1ère classe	35 h	1	35 h	1
AGENT POLYVALENT DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE (CANTINE)	C	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	18h18	0,52	23H30	0,67
AGENT POLYVALENT DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE (GARDERIE, MÉNAGE)	C	Adjoint technique	21h27	0,61	21h27	0,61

Vu la consultation de l'agent au mois d'août 2024 ;

Vu la saisine du comité social territorial départemental ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de réorganisation et la modification du tableau des emplois et des effectifs tels qu'évoqués ci-dessus ;
- **DIT** que les modifications entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2024 ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Education

6/7

Délibération n°2024-78

SIGNATURE DE LA CHARTE YA D'AR BREZHONNEG

Monsieur le Maire rappelle lors de la séance dernière la charte Ya d'ar Brezhonneg a été présenté au Conseil Municipal, il avait été décidé de prendre du temps afin de choisir les actions que la commune devra mettre en œuvre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **CHOISI** les actions suivantes à mettre en œuvre :
- **DIT** que ces actions seront à mettre en œuvre dans un délai de 1 an.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

7/7

INFORMATIONS DIVERSES ET CALENDRIER

Date des prochaines réunions et manifestations :

Point presse avec l'association kafé bara amonenn : [le 24 octobre 2024](#)

Marché de Noël : [le 6 décembre 2024](#)

[Jeudi 21 novembre à 20h](#) Prochain conseil municipal

[Jeudi 19 décembre à 18h30](#)
